

CONTINUONS d'agir ensemble POUR SAINT-YVOINE

LE MAG DE ST YVOINE

Sous l'impulsion de Nathalie, une partie de l'équipe du conseil municipal s'est réunie autour d'une commission « communication ». L'objectif de cette commission est de proposer des outils divers pour informer la population autour de l'actualité du village. Ainsi, le Mag de St Yvoine vous sera adressé plusieurs fois dans l'année.

L'EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Je tenais avec mon équipe municipale remercier l'ensemble des habitants de Saint-Yvoine qui se sont déplacés pour voter le dimanche 15 mars 2020 et ont confirmé la liste « Continuons d'agir ensemble pour Saint-Yvoine ».

Je remercie mes collègues qui, par leur suffrage m'ont témoigné toute leur confiance, en m'élisant en qualité de Maire le 23 mai 2020.

Sachez que nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien nos projets, suivant notre orientation première et notre unique objectif, « l'intérêt général. »

Je félicite l'engagement journalier de chaque agent communal dans ces actions.

Je salue le travail accompli par Jean-Paul CHANAL et ses équipes pendant ces 2 mandats de Maire.

Nous traversons depuis des mois une situation difficile due à la crise sanitaire.

Je saisis cette occasion pour vous rappeler combien il est important d'appliquer les gestes barrières et les mesures d'hygiènes, car chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.



Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année 2020

Prenez soins de vous & de votre entourage

A votre écoute
Bien sincèrement

Pour donner suite à l'annonce du Président de la République de reconfiner à partir du 30 octobre 2020, la Municipalité souhaite proposer aux habitants en situation de difficulté, en cas d'absence de leur famille, de proches ou d'amis, d'effectuer les courses alimentaires ou le retrait de traitements en pharmacie. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, veuillez contacter la mairie de St Yvoine au 04 73 89 31 86.

Le service administratif de la mairie et l'ensemble des élus restent à votre disposition

Petit tour d'horizon des élus :

Rappel des horaires d'ouverture de
la mairie et coordonnées :

Tel/Fax : 04 73 89 31 86

Courriel : mairie.st.yvoine@wanadoo.fr

Lundi : 14h/17h - Mardi : 9h/12h

Jeudi : 15h/19h

Cédric

Marie Pierre



Mélanie



Jeoffrey



Nathalie



Isabelle



Régis



Sébastien



Corinne



Philippe



Thierry



Véronique



Dominique



Jean Yves



Delphine

Pour participer à la vie communale 12 commissions réglementaires sont instaurées. Chaque conseiller municipal participe à minima à une de ces commissions.

Parallèlement à ces commissions, 4 commissions communales ont été créées afin de travailler sur des aspects techniques, sociaux et relationnels avec les administrés.

VIE DU VILLAGE

Nous commençons avec cette 1^{ère} édition par :
Que s'est-il passé à l'école depuis la rentrée ?
Malgré un contexte sanitaire particulier, la rentrée des classes a pu avoir lieu dans une ambiance sereine et chaleureuse.
L'effectif de l'école est composé de 47 élèves réparties sur 2 classes.

Petit zoom sur les premières semaines

La classe de maître Etienne Mezeau a participé aux vendanges le 11 septembre chez M Jury Aimé. Cette après-midi a été l'occasion pour nos jeunes écoliers de découvrir cette activité autour du ramassage des grappes de raisins, du pressage et bien sûr, de la dégustation !!

Dans la classe de maîtresse Magali Ferrérol, les élèves ont pu découvrir la plantation de bulbes de tulipes.



Association des Parents d'Elèves

L'Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves s'est réunie le 15 octobre 2020.

Audrey MOUËLIC assurera la présidence de l'association, Mélanie MOURGUES gèrera la comptabilité et Gaëlle LE PHUEZ le secrétariat.

L'association compte actuellement une dizaine de membres. Toutes personnes intéressées pour s'investir dans les manifestations et actions menées sont les bienvenues et peuvent contacter Audrey MOUËLLIC au 06 03 75 81 03.

Cette année, au vu des règles sanitaires instaurées, des ventes à domicile de chocolats, sapins de Noël, bulbes ... seront privilégiées.

L'argent récolté permettra aux enfants de l'école de bénéficier de spectacles et sorties scolaires.

ACTUALITÉS



Recensement

Le recensement de la population aura lieu en 2021. La prochaine édition du Mag de St Yvoine sera l'occasion de vous présenter la démarche et le/la futur(e) agent(e) recenseur(se).

Du nouveau sur les plaques de rue :

L'étude sur la dénomination des rues et la numérotation des habitations est terminée. Les modalités de changement d'adresse ont été adressées à chaque habitant. La pose des plaques par les élus et employés communaux est actuellement en cours.



Concernant la réduction de l'empreinte carbone de la commune :

Depuis le début du mois, sur une grande partie de la commune, le remplacement de l'éclairage public actuel par un système basse consommation à leds est engagé. Un abaissement de la puissance a été décidé de 22h à 6h afin de réduire la consommation d'énergie.

SPORTS – LOISIRS - ASSOCIATIONS

Locations de salles

Au vu du contexte sanitaire, les locations de salle sont suspendues.

Cours de gym et de yoga

De même, les cours de gym et de yoga sont interrompus. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de St Yvoine Animation : www.saint-yvoine-animation.fr

Tennis

Afin d'évaluer la fréquence d'utilisation du terrain de tennis, la commission « sports et loisirs » souhaiterait recueillir quelques informations. Pour cela, veuillez remplir le coupon joint et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.



*Ce MAG vous appartient
Faites-nous partager vos informations,
propositions, suggestions... qui pourront
paraître dans les prochaines éditions.
mairie.st.yvoine@wanadoo.fr*